

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 10 aout* 2009 à 19h32
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu; les conseiller-ères Rodrigue Levesque, Marie-Josée Thériault, Jocelyne Bossé, Nicole Somers et Rita Gagnon.

AUSSI PRÉSENT-E-S: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière ainsi que sept personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

PRIX D'EXCELLENCE DE LA FÊTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mme Suzanne Coulombe présente une brève introduction et explique que les Prix d'Excellence du Nouveau-Brunswick sont attribués aux personnes ayant accompli des réalisations exceptionnelles pour la communauté. Le Maire remet ensuite aux récipiendaires soit, Mad. Evelyne Cayouette et M. Stanislas Dionne, Mad. Louiselle Connors, M. Rino Perron, et Mlle Jessie Deschênes (au nom de Kim Deschênes) les certificats afin de souligner leur implication dans les catégories *Services bénévoles+, *Personnalité Culturelle+, *Organisme communautaire+ et *Sports, loisirs et vie active+, respectivement, au courant de l'année 2008.

REMISE DES PRIX AUX GAGNANT-E-S DU CONCOURS SAINT-QUENTIN EN FLEURS

Mme Coulombe fait la présentation des gagnant-e-s du Concours Saint-Quentin en fleurs 2009:

Prix de mérite

1^{ère} position grande propriété : **Lisette Perreault**
1^{ère} position petite propriété : **Annie Rioux**
2^e position grande propriété : **France Banville**
2^e position petite propriété : **Alma Thériault**
Prix Jardin : **Georges Phillips**

Prix de participation

1) Diane Martin
2) Hôtel Queen
3) Jean-Yves Martin
4) Résidence Mgr Melanson
5) Yvonne Côté
6) Pauline Nadeau

Les prix sont remis à chacun des gagnant-e-s par le Maire Robert Beaulieu. Des félicitations sont adressées et des photos sont prises en vue d'un article qui sera publié dans les journaux, et ce, afin de souligner la participation de ces citoyens-nes à l'embellissement communautaire de leur localité.

RÉSOLUTION 2009-110

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-111

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le procès-verbal de la réunion régulière du 13 juillet 2009, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-112

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les factures du mois de juin 2009 des comptes ci-dessous, soient approuvées telles que présentées :

Compte général	161 529,15\$	
Salaires de juin 2009	46 206,25\$	
Compte eau et égouts	<u>7 828,94\$</u>	
Total payé en juin 2009	215 564,34\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-113

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 13 juillet 2009 et 16 juillet 2009**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 13 JUILLET 2009**RÉSOLUTION 2009-114**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la facture de **Jardin des prairies** au cout* de **559,11\$**, représentant la vente et l'**aménagement de plants à l'Hôtel de Ville et au Centre touristique de l'ancienne gare**, soit acquittée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-115

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **bail de location** entre la **Ville de Saint-Quentin, le Regroupement des organismes communautaires (ROC) et le Centre d'activités La Ressource**, soit renouvelé du 1^{er} aout* 2009 au 31 juillet 2010, moyennant le tarif mensuel de 650,00\$ payable par le Centre d=activités la Ressource. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-116

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la Ville de Saint-Quentin renonce et libère la partie de son **droit de passage** et servitude qui est située là où l'édifice, sis au **245, rue Canada**, y empiète, c'est-à-dire une largeur de deux pieds. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 16 JUILLET 2009**RÉSOLUTION 2009-117**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'entente entre **Anciens Combattants Canada et la Ville de Saint-Quentin** concernant le Programme de restauration de cénotaphes et de monuments, pour lequel une contribution fédérale de **1 595\$** est attribuée en vue de la **restauration du monument des vétérans** le long de la rue Deschênes, soit approuvée telle que soumise. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-118

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **financement temporaire** nécessaire au projet de construction de **trottoirs sur la rue Canada** et le projet **Sentier pédestre** dans les rues municipales au montant de **770 000\$** maximum, autorisé par le décret en Conseil no 09-0064, soit obtenu de la Caisse Populaire de Saint-Quentin Ltée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-119

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **marge de crédit MC2 (folio #7089) à la Caisse Populaire de Saint-Quentin Ltée**, relativement au projet de **construction de trottoirs** en 2008, soit fermée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-120

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **compte chèque distinct** soit ouvert à la **Caisse Populaire de Saint-Quentin Ltée** pour les transactions du projet **Rodéo/Centre Culturel** au nom de la Ville de Saint-Quentin et du projet Rodéo/Centre Culturel et, que les **signataires autorisés** soient le Maire Robert Beaulieu ou le Maire suppléant Rodrigue Levesque ou la conseillère Nicole Somers **et** M. Roger Cyr, Directeur des finances et opérations ou Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-121

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **financement temporaire** nécessaire au **projet** de construction d'infrastructure communautaire **Rodéo/Centre culturel** au montant de **600 000\$** maximum, autorisé par le **décret en Conseil no 09-0077**, soit obtenu de la **Caisse Populaire de Saint-Quentin Ltée**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-122

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **financement temporaire** nécessaire au projet de remplacement des **conduites d'eau et d'égouts sur la rue Canada**, au montant de **700 000\$** maximum, autorisé par les **décrets en Conseil nos 09-37(250 000\$) et 09-38(450 000\$)**, soit obtenu de la **Caisse Populaire de Saint-Quentin Ltée**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-123

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la Ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

But	Somme	Durée
<u>Fonds des services publics – eau et égouts</u> Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts sur une section de la rue Canada, phase 3 (de la rue St-Jean à la rue Grand-Pré).	100 000\$	10 ans

VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h30.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire

PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC

Le président du Festival Western de Saint-Quentin Inc., M. Rino Perron, remercie sincèrement les membres du Conseil municipal pour l'importante participation de la Ville de Saint-Quentin dans la tenue de la 25^e édition qui s'est déroulée du 7 au 12 juillet dernier. Il profite de l'occasion afin d'exposer au Conseil les intentions futures du festival relativement à l'achat d'un système de clôture de sécurité, en partenariat avec la Ville. Le Maire lui demande de fournir à la Ville la quantité requise, les coûts* ainsi que les coordonnées de l'entreprise choisie, et ce, en vue d'une étude au prochain budget. Un citoyen de la rue Canada adresse la demande afin qu'une partie du trottoir situé le long de sa propriété sise au 219, rue Canada, soit abaissée en vue d'un meilleur accès pour les véhicules. Les travaux devraient également prévoir une amélioration de l'écoulement de l'eau de surface entre sa propriété et la propriété adjacente au sud. Le Maire précise que sa requête sera étudiée.

*La Ville de Saint-Quentin applique la nouvelle orthographe de l'Académie française (www.orthographe-recommandee.info).